# ectrique.

ARNOCK.

SUSSEX.

N DE FER DLONIAL

édiceurs est appelée ités offertes pour e t en général de toutes ination des Provinces , aussi pour l'expor-produits expédiés aux

nations concernant le esser à billets, biltets, biltets, ou à W. RÓBINSON, et et des Passagers pour l'Est, P.Q. es, en face du rence Hall, Montréal ntendant Général, e Fer, n, 1891.}

TS.

ment au public es ats un vrai bon sucre à dire à ceux qui otre célèbre thé.

BROS. & SPARKS Rideau.

tlantique.

vice Rapide s Courte et la

apide. DE LA GARE DE LA MME SUIT :

MME SUT: CPRESS DE MONT.

L rapide arrêtant re Ottawa et le Cava e

Montréal à 7.05 p.m.
ONT COMME SUIT:
E BOSTON et Newus les points intertes les stations entre
ra. Laisse Boston à
à 7.00 P.M.
e de Montréal Port-

C. J. SMITH,

Agent dénéral des Passagers des Passage

RRH

#### THOMAS LIGGET 66 & 68 Rue Sparks.

Sont destinés à être vendus vité et en con-séquence l'intelligent acheteur qui aperçoit une bonne occasion, obtient toujours le meilleur des bonnes marchandises en vente.

23ets. \ 39ets. 29cts. 44cts. 47cts. 31cts. 68cts. 52cts. 59cts. 74cts. 82cts. 63cts.

Tapis de Laine, Tapis de Velours, Tapis de Bruxelles, Tapis Carres Artistiques, Toiles Cirees,

Rugs Et un Immense Assortiment de

Nattes et Paillassons Cocoa.

# Thos. Ligget.

## **Exposition Terminee**

Les visiteurs déclarent que l'Exposition a été un grand succès et que les direc-teurs ont donné les prix. On a parlé, discuté, sondé les chances de l'Exposition Centrale, tous les jours en sy rendant. Plusieurs expositions étaient merveilleu ses ; quelque "Barnum" s'est montré avec ses chiens et ses moutoas. Proclamez leurs erreurs, croissant tous les jours, six jours dans la semaine. Mais WOODCOCK sixt l'homme qui cf-fre la plus merveilleurse exposition de

Mais WOODCOCK est l'homme qui cf-fre la plus merveilleuse exposition de nombreux Chapeaux de Feutre, et d'im-menses quantités de Dolmans. Mon assortiment d'Oiseaux et de Plumes, de grands et petits arric es, vendus à des priv si bas font à mon magasin, la plus belle renommée. Oul, j'irsi chez WOOD-COCK, achter un Chapeau Lennox, to a ses prix me plaisent et j'alme ce magasin à "prix fixe." i'à, cest la place pour acheter un joil vêtement ou in Nellie Bly; car personne ne peut.

312, 314, 316 & 318

# Rue Wellington.



sion royale pour y donner sa déposition, les jages front à sa résidence accompagnée du greffier et des ayocats, l'interroger proba-blement aujourd'hui. On dit qu'à cause du mauvais état de sa

anté, il a mis sa résignation entre les main

santé, il a mis sa résignation entre les mains du premier ministre et qu'il est décidé à se reitires de la vie publique.

Aussitôt qu'il aura pris un mieux suffisans, il partira, dit-on, pour un long voyage soit en Europe, soit en Floride.

—On se rappelle qu'un individu du nom de Larsson, suédois d'origine, a été arrêté, il y a quelque temps à la Grosse Ile à bord du Labrador à la réquisition du consul de Suè le et de Norvège, M. Sehwarts. Il est accusé par les autorités suédoises de faillite

aceusé par les autorités suédoises de faillite frauduleuse et d'avoir pris la fuite pour raduuteuse et a voir pris is lutte pour échapper à ses crisanciers. Une demande en extradition a été faite au ministre de la justice, peu de jours après son arrestation. Hier main, les papiers nécessaires à ectte fin sont arrivés à Québec et ont été signifiés à l'accusé et à M. Schwartz.

a l'accuse et à M. Schwartz.

Larsson partirs en conséquence aujourd'hui même pour ailer aubir son procès devant les tribunaux de son pays.

A la demande spéciale du consul de Suède
et de Norvège, M. Aimé Talbot, du bureau
du greffier de la paix, fera la traversée sur
le même paraphot et avez le récepulier. le même paquebot et aura le prisonnier sous sa garde, jusqu'à, ce qu'il i'ait remis entre les mains des autorités suédoises. —Le colporteur arabe qu'on a trouvé mort jeudi sur la voie de l'Intercoloniai, en

tre St Charles et Sa Michel, pourrait bien avoir été dit la rumeur, la victime d'un meurtre. Rien jusqu'à présent n'a pu don-ner de la consistence à cette rumeur ; maislorsqu'il est parti de Québec, il avait sur lui une assez forte somme d'argent qui n'a pas été retrouvée sur lui, au moment de la dé-couverte de son cadavre. A tout événement, la coroner Marmette de Montmagny fait une enquête aujourd'hui, au sujet de cette mort mystérieuse.

### La Commission Royale ENQUETE " BAIE DES CHALEURS "

Quante, 30.—A l'ouverture de l'audience e matin, M. Mercher a rectifié, dans les ter-

Il avait dis qu'il n'avait pas vu M. Robidoux, depuis que ce dernier avait quitté sa
maison où il avait été retenu quelques jours
par la maladie. Il se souvient à présent
qu'il a revu M. Robidoux, il y a une quinzaine de jours.

Lorsque M. Mercier signa les blancs seinge,
M. Laurier v'était pas présent; mais M.
Mercier croit avoir fait dans sa déposition

une allusion à M. Laurier, qui pourrait por-ter à croire qu'il était présent, ce qui serait

conomie, est alors interrogé par M. Casgraiu. Ce témoin dit que, lorsque le billet de M. Mercier lui fus présenté, le 11 mars, il n'y avait pas au crédit du signataire de fonds

suffisants pour le payer.

M. Casgrain désirerait savoir quel était le chiffre des fonds que M. Mercier avait à son crédit, afin d'é: ablir avae quel argent ont été payées quel ques-unes des dettes de ce

the payees querques-unes use uteres.

H. Béique s'oppose à cette question ; l'objection est maintenue par la Commissién ; mais M. Casgrain renouvelle sa question en d'autres termes. L'objet qu'il se propose est de prouver que II. Mercier n'ayant pas assex de fonde à son crédit pour faire face à toutes ses dépenses, quelques unes de ses dettes out d'a être payées par M. Pacaud, avec l'argent que ce dernier avait obtenu de l'affaire de la Baie des Chaleurs, ou que les \$5,000 qui lui avaient été envoyés à Paris, pour son usage personnel provenaient de cet argent.

argent. LE TEMOIN répond que le dépôt avait LD IEMNIA repond que le dépôt avait été fait par un secrétaire attaché au bureau de M. Mercier et que le mémoire de la somme envoyée portait les initiales A. L., que M. Marcoux crut étre celles de M. Achille Larue, un des sous secrétaires de M. Marcier

Mercier.
Les commissaires maintiennent l'objection de M. Bérque à la question de M. Casgrain.
En réponse à M. Amyot, le témoin dit qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans le dépôt, et qu'il avait été fait d'une manière

régulière.

On reprend l'interrogatoire de M. Thom.
Ce témoin paya à M. Airestrong \$175,000,
parce que c'était là la me lleure tournure
qu'il pouvait donner à cette affaire. M. Armstrong avait une complète possession du

strong avait une complète possession du uhemin, grâce à son contret, en dehors des réclanations de M. McFarlane.

Il avait de plus la possession de 60 milles le la voie qui faisaient l'objet de la dispute entre Armstrong et McFarlane. La possession du premier des deux découlait de toutes les atipulations du contrat.

Le témois pris possession du chemin le 13. Peu de temps après, il érrivit à M. Garneau une lettre dont il donne lecture et dans laquelle il direit que le délai qu'on mettait à signer les ochtrats faisait le plus grand

laquelle il disait que le délai qu'on mettait à signer les côntrats faissit le plus grand tort à la compagnie. Cette lettre était signée Angus Thom.

Le témoin lit aurai d'autres lettres qui ont été publiées déjà Le juge Davidson lui demande certains chèques. Le témoin répond que dans la citation (1840-701) qu'il a reque, il n'est pas question de chèques; néanmoins il les a apportés et il les présente à la Commission.

que'le il aurait eu connaissance ande de M. Pacaud, avant la cor

mande de M. Pacaud, avant la conclusion du contrat avec la geuvernement.

La témoin continue et dit que les travaux du chemia sont pousés activement. Il les a visités 'a semaine dernière et il croit pouvoir assurer que les 80 premiersmilles seront achevés le printemps prochain et les cent milles, pendant l'automne de l'année prochaine.

chaine.

En réponse à M. HALL, M. Thom dit qu'il a découvert qu'il y avait au 'département des Travaux Publics des réclamations de M. Armstrong.

M. Langelier lui avait montré ces réglamations le 21 avril 1891, et le 24, M. Lamgelier écrivit une lettre dans laquelle il admettait la validité de ces réelamations, sur la foi d'un certificat de M. A. L. Light.

M. Thom para dona M. Armstrong les

la foi d'un certificat de M. A. L. Light.

M. Thom paya donc à M. Armstrong lea
\$180,000 sane lui rien donner de plus.
Le témoin ne sait pas s'il a la copie des
réclamations de M. Armstrong; mais il
croit que M. Langelier en a une, M. Lan
gelier a pris un acte de substitution, en faveur de 1, compagnie.

M. HALL désire savoir les raisons pour
lesquelles le reçu donné par M. Armstrong
état encore Lisies à au gouvernement, comme
si la nouvelle compagnie n'avait eu accane
quittance d'Armstrong
Le témoin ne peut pas donner ces raisons.

quitance d'Armstrong
Le témoin ne peut pas donner ces raisons.
Il a un livre de transport pour les fonds;
mais ce livre a été fait à cette occasion
même, avant que le témoin ne partit pour On a montré au témoin une lettre qu'il a

laquelle il ne peut pastrouver de réponse. Le témoin a refusé de dire si la compagnie avait donné à M. Hogan aucune as tance financière.

La Commission s'ajourne jusqu'à deux

SEANCE DE L'APRES MIDI QUEBEC, 30 oct.-M. Thom remonte su

La Commission lui demande comment il se fait que la réclamation de M. Armstrong qui n'était que de \$75,000 sous l'ancient e compagnie, se soit élevée tout à coup à \$175,-600.

"C'est parce qu'on saperçut plus tard qu'il avait 100 parts dans le fonds social de la compagnie", répond le témoin. A la fin du mois de février, M. Thom a étés ndé par M. Armstrong qui lui a de-mandé d'acheter ses parts dans l'entreprise. Ces pourparlers n'eurent pas alors de consé-

qu'il savait que M. Macdonald était à cette époque en négociations. Une fois à Mont-réal, alors qu'il était avec M. Cooper, M. real, alors ju'il était avec M. Cooper, M. Macdonald lui a dit qu'il ne pouvait s'entendre avec M. Riopel et qu'il abandonnait toutes les négociations. M.M. Cooper et Riopel ne lui ont pas dit à ectte occasion à qu'ils feraient des démarches pour obtenir le contrat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Sabséquemment. M. Riopel leuf dit qu'il.

n'était plus en négociations avec M. Ma

n'était plus en négociations avec M. Macde nald, parce qu'elles avaient paru ne pas devoir aboutir.

Plus tard, le témoin eut en compagnie de M. Cooper une entrevue à New-York av ce les ministres. Il vit là M. Pacaud pour la première fois. Le témoin dit que les ministres ne parsissaient nullement désireux de conclure. Il eut une entrevue avec les ministres. Il se pressait parce que son déli d'option était sur le point d'expirer. Il a fait tout son possible pour faire émettre les lettres de crédit. Avant de conclure avic le gouvernement, le stock de la compagnie

le gouvernement, le stock de la compagnie ne valait pas grand'chese.

Aujourd'hui il ne vendrait pas ses action à moias d'un bon profit. Les membres de la compagnie sont des hommes d'affaires, d'une bonne position financière. On a demandé d'expisement les débouvers de le mandé derpisement. mandé derni ment les débentures de compaguie à \$75. Au temps des négociations, il crut que la réclamation de M. Arm strong était privilégiée et ce qui le porta le croire, c'est que M. Armstrong avait cons

truit le chemin.

Avant cette affaire, le témoin n'avait et aucune raison de soupçonner que M. Pacauc se fit payer ses services, en qualité d'inter-

meutaire.

Il a entendu dire que M. Macdonald avait
fait des démarches pour entrer dans le nou
veau syndicat.

M. Hall ayant demandé la production des

chèques, tel grammes et cablegrammes de M. Pacaud, M. Irvine s'y oppose parce que cela dépasse le droit de la Commission. Il est décidé que M. Hall aura à spécifier les chèques, tel grammes ou cablegrammes qu'il désire voir.

désire voir.

M. Cooper, président de la compaguie ac tuelle de la Baie des Chaleurs, est appelé ; mais M. Beique demande la faveur d'expliquer que les chêques de M. Mercier pour les \$5,500 dont il a été question, ne proviennent pas de l'argent d'Armstrong.

Mais cette permission ayant déjà été donnée à M. Mercier, on continue l'interrogatoire du témoin.

M. Cooper refuse de dire quel intérêt il avait dans l'entreprise, mais il déclare y avoir perdu beaucoup d'argent. Il a fait,

avoir perdu beaucoup d'argent. Il a fait, avec Armstrong des affaires qui ont atteint un chiffre de \$175,000.

un chiffre de \$175,000.

M. Cooper dit qu'il a confié à son homne
d'affaires, M. Thom, les opérations avec
Armstrong. Il se déclare trop prudent pour
faire personnellement des affaires avec

faire personnellement des affaires avec Armstrong ou Pacaud.
Avant l'ajournement, M. Beique a de mandé que la commission sliåt interroger M. Robidoux, malade chez lui.
Le juge Baby dit que la commission n'est pas une commission ambulatoire; mais il est entendu que cette faveur sera accordée à M. Robidoux, si son état ne s'améliore pas.
La séance est ajournée.

#### COURRIER DU JOUR

LA TOUSSAINT DANS NOS ÉGLISES il les a apportés et il les presente à la Commission.

La TOUSSAINT DANS NOS ÉGLISES.

Cette belle fâte de tous les Saints était de la formé que M. Pacaud négociais auprès du gouvernement, pour obtenir le contrat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et que es fut plus tard seulement, après la conclusion du contrat, qu'il apprit l'opération taite par M. Pacaud.

Le juge DAVIDSON fait remarquer au témoin le désaccord qu'il y a entre este par lis de as déposition actuelle et celle qu'il a faite devant le countité du Séant et d'après

chœar, sous la direction magistrale du Rev. de l'étude. Celui qui a des aptitudes

Aux vèpres le maître autel avait revêtu sa toilette de deull, afin de nous rappeler, qu'après avoir invoqué des Bienheureux, qui ont le bonheur d'entourer le divin Trône, le secours de leurs prières et de leur puissante intercession, nous devione à notre sour, demander pitié, pardon et misérieorde pour ceux que la justice divine n'avait pas encore trouvés assez purs, assez immaculés, pour jouir de la vue de leur Créateur, des promesses de cette vié éternelle pleine de joie et de bonheuret, recevoir leur part d'héritage dans le royaume des cieux, comme de bons et dignes enfants de notre sainte Mère. et dignes enfants de notre sainte Mère, l'église satholique.

Le sermon a été donné par le Rvd. P. Langevin, O. M. L., avec cette parole chaude

Langevin, O. M. 1, avec cette parote chaude et entrainante qui l'ont mis en rang de nomeil eurs oraceurs sacrés. Après avoir démontré que la religion protestante, n'a aucune larme à laisser tomber sur la tombe encore entr'ouverte d'une mère chérie, d'un enfant soudainement ravi à l'affection des siens... ou d'une jeune épouse descendue prémasurément au tombeu. au descendue prémasurément au tombeu. milieu des rêves souriants d'un avenir en-chanteur, il a fait ressortir les richesses d'affection et d'amour de l'église catholique pour ses eufants, qu'elle n'oublie pas sur le seuil d'une fosse béante, mais qu'elle suit à travers l'espace, accompagne dans ce lieu de tourments du Purgatoire, console et encou-rage de ses larmes, de ses prières et. de ses supplications, pour toucher la divine justice et hâter le jour de leur délivrance. A leurs cris d'angoisse, sortant des profondeurs de l'abime, les fidèles catholiques répoudent par des supplications, se terminant par cris sublimes paroles : "O Seigneur, faites-les reposer en paix, et que la contemplation de reposer en paix, et que la contemplation de la lumière divine leur soit accordée! Sei-

Dans les religions qui se disputent nos ceurs, deux mères existeire: L'une marâtre, au ceur desséché, qui marche sons la ban-Lèire du protestantisme, et l'autre, généreuse, l'église catholi ue, au cour brûlant d'amour, saignant à chaque douleur de ses enfants.

Durant les vênress, a quête a été faite paus

Durant les vêpres, 'a quête a été faite, pa

Durant les vêpres, a quête a été faite, par Mgr Routhier et le chanoine Campeau.

A Ste-Brigitte, 'e Rev. P. Filiâtre, O. M. La donné un éloquent sermon.

A St. Jean-Baptiste, l'ora'eur sacré du jour a été le savant dominicain, le Rév. P. Gaffe, qui avec son talent habituel a fait ressortir les belles paroles de l'éva-gile du jour : en s'y conformant, on aura son billet d'entrée au " Paradie ", a dit le distingué prédicaseur.

#### **NOUVELLES LOCALES**

—Le comité des Travaux Publics a dépen-sé \$2,000 du fonds général, pour l'exécution d'améliorations locales ; des qu'il aura payé ses comptes, il lui restera encore \$1,000 pour entreprendre de nouveaux travaux.

—La corporation de Huil a autorisé le médecin de santé, Beaudin, à acheter du vaccin, pour l'usage gratis du public, afin vaccin, pour l'usage gratis du public, afin de prévenir autans que possible l'appartition de la maheureuse maladie, qui fait de si nombreux ravages à Québec. On vascinera à Hôtel-de-Ville tous les jeudis et samedis le de chaque semaine, sans frais pour le public.

—Le Conseil-de Ville doit se réunir ce soir. Les soumissions pour la construction de trottoirs seront ouvertes durant cette séange; on étudiera ensuite la motion de Eéchevin Roger, avant pour but de dimi-

l'échevin Roger, ayant pour but de dimi-nuer à l'avenir le nombre des échevins. L'échevin Stroud demandera aussi au Conseil de Ville le 1fuit pour l'ingénieur de nommer ses assistants. Le comité des Finances présentera en même temps son rapport au sujet de la réclamation de la famille McClenagham, par lequel il conseille de régler la difficulté, en offrant \$1500 aux intéressés.

#### CORRESPONDANCE

Votre intéressant journal a bien voulu an-noncer que la treixième session de l'Ecole des Beaux Arta s'ouvrira sur la fin du mois de novembre. Il a fait erreur. C'est pré-sisément aujourd'hui même qu'elle s'ouvre, ce 2 novembre, au no 44 rue Bank, dans les salles de la Société des Beaux-Arts, au des-sus de celles du Collège de Masique. Dès autourles la sièce de la Societé des Beaux-Arts, au des-sus de celles du Collège de Masique. Dès aujourd'hui les élèves ont commencé à s'ins-

crire.

Dites done, s'il vous plait, à nos compatriotes qu'ils négligent leurs intérêts, en ne profitant pas plus qu'ils ne font de l'excei-lent enseignement qui se donne dans cette institution. Cette école est pesque toualement soutenue par la libéralité de nos concitoyens anglais, mais elle ouvre ses portes et offre ses avantages à tout le monde. Pour quoi nos nationaux ne profiteraient-lis recevoir par su de la concentration de la concentr quoi nos nationaux ne profiteraient-ils pas de ce qui leur coûte relativement peu et ne saurait manquer de leur être utile? On se trompe, quand on croit qu'il faut être né ar-tiste pour étudier es arts avec profit. Sur n. De même que chacun peu apprendre à écrire de façon à pouvoir se ser vir utilement d'une plume, tous le monde peut également apprendre à lessiner de façon à pou voir utiliser en mainte occasion son savoir. Apprendre à dessiner c'est apprendre à observer, c'est-à dire voir des choses de la

observer, c'est-à dire voir des choses de la vie deux fois plus que n'en voit le voisin. Ce a onserver, Jest-a utre voir des choses de la vaut la peine. Et avoir dessiner, c'est savoir une langue de plus. Combien de fois n'avez-vous pas vu quel ju'un tiere un crayon et un morca un de papier pour faire com prendre avec quelques traits ce qu'il ne pouvait exprimer autrement? Si on y réflichissait, on serait souvent surpris de tout le parti qu'on peut tier de la connaissance et de a pratique, nême élémentaires, du dessin. Sans compter que dans les métiers et les manufastures, par exemple, celui qui peut dessiner a sur celui qui ne le peut pas un avantage que tout le moade peut apprécier à prix d'argent. Naturellement en cela comme en tout: plus on a de talens pius on rémasit, si l'on s'applique et si l'on étudie; mais, enorce une fois, tout le monde, qu'on le sache bien, peut apprendre à dessiner d'une façon utilie.

Du reste, ce n'est pas le talent qu'manque chez nos compatriotes. Ils ont de cela tout

chez nos compatriotes. Ils ont de cela tou plein. Tous ceux d'entre eux qui ont pass à notre Ecole de Beaux-Arts l'ont prouvé

contente de tirer sur son fonds naturel, et se met à produire d'emblée. S'il peut faire uhe croûte ou quelque horreur de des sin "sans avoir jamais pris de leçons", il sets passablement sur, dans l'état où en est la nnaissance des arts chez nous en généra d'avoir des admirateurs. Il aura démontré à son entourage qu'il a du talent : cela lui suffra. Ét que penset ton de l'obligation morale de dévèlopper ce talent ? Au point de vue patriotique aussi, n'y a t-il pas un peu d'obligation de ce côté ? N'étudions pas :

Notre défaut d'ambition dans les scienties et les arts, notre indifférence en face des avantages éducationnels qui s'offrent à nous nous rendront vite inférieurs à nos voisins dont les aptitudes naturelles ne priment cer tes pas les nôtres, mais qui, visant à la su périorité, prennent le pour y arriver.

pour y arriver.

Mais je jase trop. Dites done bien, vour, toutes ces choses à nos compatriotes, mon cher directeur. Yous qui combattez vail-lamment leurs combats, vous avez le droit, et il est de votre devoir de leur signaler

es it est de votre devoir de leur signaler leurs failbesses.

Dites leur aussi, s'il vous plait, que l'Ecole des Arts ouvre aujourd'hui, 44 rue Bauk, et que pour t'un trenseignement, on pent s'a-dresser par lettre ou personnellemens à vo

Les abonnes qui ne recevraient pas regulierement leur journal par les por-teurs sont instamment pries d'en donner avis a nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

REVOLUTION

Photographie S GRANDMARCHE

JARVIS STUDIO 141 Rue Sparks 141 Attention au bon numéro.

#### Librairie Française d'Ottawa

Le public trouvers con tamment à cett Librariet tous les livres et fournitares pou les écoles ; Livres de Prières, Livres d'Hi toires, en Français et en Anglais. Aus Papeterie, Articles Religieux et une variét ("Objets de Fantaisie toujours dans les det nières nouveautés. Ordes remplis ave P. C. Guillaume, Libraire

VENTE A BON MARCHE

JOS. E. TREMBLAY & CIE. 113 RUE RIDEAU.

##Porte voisine de M. Th. Birkett, ma

chand de fer.

Pots à eau

Octe-cornichons do 100 do
Beurriers

do 2,00 do
Couteaux de table do 3,50 do
Couteaux de table do 3,50 do
Coutleaux de table do 3,50 do
Coutleaux de table do 3,50 do
Coutlers de table do 3,50 do
Cuillers de table do 3,50 do
Cuillers de dessert do 3,00 do
Cuillers de dessert do 1,50 do
Aussi un assortiment complet de jumelle
t de lorgunos en nickel, en or et en acier
Réveille matin en nickel réduits à \$1,35
P. S. – Montres, pendules et bijouterie
réparcés au plus bas prix.

P. S. – Montres, pendul éparées au plus bas prix. CAPITAL STEAM LAUNDRY 100 Rue Rideau 100

ge et repassage faits sous le plus délai et aux plus bas prix. OUVRAGE GARANTI

L. BELANGER l'éléphone No 577.

Paquets pris et retournés a domicile gra-

# Oak Hall

332 Rue Wellington. Salon de Hardes Faites

Venez voir mes Capots, Habits, Pantalor

etc., etc. On vovs montrera les marchar dises avec plaisir, et à des prix que pour l même qua ité, personne ne peut vous donne neilleur marché Votre Patronage est Sollicite.

## E. J. LeDAIN.

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions adressées au soussigné, seront reques jusqu'à Mardi, 6 heures P.M., le 3 Novembre, pour la construction d'une Maison d'Ecole dans le quartier Daihousie-Le plan et les spécifications peuvent être obtenus en s'adressant à l'architecte, M. C. Edey, 457 rue Somerset. Le Bureau ne s'engage pas à accepter au-cune des soumissions.

P. PELLETIER,
Syndic d'Ecole,
Président de la Section Françai o





#### PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville, Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne terdes pas. Le salaire compte du premier jour. RROWN BROS., Tress nurrerymen, Toronto, Ont.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD. est le Purgatif le plus efficace contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa reputation auprès des médecins est universelle. Pour eviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow "devrate onjours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, pasible, en faisant disparatire la douleur, et les jeunes chérubins sévei lent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ess gencives, enlève toute douleur, fait disparatire les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrice, soit u'a'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents is bouteille. Ayes confisone et démandez le "Sirop calmant de Mme Winelow" et ne preuez aucune autre préparation.



QUÉRICO, 23 Septembre, 1891.

MONSIKUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chisse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Q ébec et à celle d'Ontario ent chassé et toussent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à voue faire remarques, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celu de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasses soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme sussiti, un permis de ce Département et à defaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chas se conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,

B. CHARLESON, Ecr. Surint. des Gardes-Forestiers,

SOUMISSION.

A RAISON de changements importants dats dans les Plan, Devis et Spécifica-tions, de nouvelles Soumissions Cacheries escront reçues par le soussigné, jusqu'à Mardi le 3 Novembre à 6 P. M., pour la construc-tion d'une Maison d'Ecole dans le quarties

St. George.

Les Plan, Devis et Spécifications amendés
pourrot : être consultés à la rés dence du
Rév. Père Hande, 190 rue Wibrod.

Les soumhsions pour l'appareit de chauflage et pour le plombage devront être faite
séparément.

DE MELL ESTRE P. PELLETIER,
Commissaire d'Ecole.
Prés. de la Section Française:
Ottawa, 30 Oct. 1891.

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal

Les Omnibus partiront du bureau de po e tous les dimanches, lorsque la températur le permettra, a 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 6,00 et 5,30.

LANDRY & THOMFSON Le "HUB"

VINS ET CICARES CHOISIS TOUJOURS EN MAIN. VM. CODD, Proprietaire. 548 RUE SUSSEX, OTTAWA

718-A.VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

Montres et Bijouteries a tous genres et de toutes qualités. Seront endues à 25 pour cent au dessous des prix dinaires. Chaque Article est garantie te que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (prè lu Pont des Sapeurs.) Réparations de Mon tres et Horloges garanties et à des pris modérés.

# A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic ACENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.

121 Rue Rideau TELEPHONE 189.

# **PEINTURES**

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufac tures du Dominion et du monde er

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles

Supérieures au plus grand nombre Surpassées par aucune.

W. HOWE Fabricant de Peintures. AWATTO

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
Se vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

# :-Cartes Professionnelles-:

### H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.
569 RUE SUSSEX - - OTTAWA

E. M. Lambert, M.D. C.M. CUMBERLAND.

HEURES DE CONSULTATIONS-8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M. M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédécales et de Québec, 138 Rue Welling on, Ottawa.

GEO. MoLAURIN, LLB AVOCAT, Etc.
BUREAU: 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE BLOC EGAN, RUE SPARKS VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSI

J. W. W. WARD AVOCAT ETO.

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa J'GARA, MacTAVISH & WYLD, Avocats, Solliciteurs, Notaires.

PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYL Belcourt, MacCraken & Henderson

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ON TARIO BIT QUEIDENO
OTTAWA.
A. BELGODER, JOHN J. McCRAEBE,
GEO. F. HENDERSON, A E LUSSIER

Avocat, Notaire, Etc.

BUREAU - - 569 RUE SUSSEX,
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

ATATRICAL Prêter avec avantage spécial
PEmprunteur. A. E. LUSSIER.

M. J. GORMAN, LLB (Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc. Carleton Chambers, 74 Rue Sparks

#### OTTAWA. Christian & Cie

Commercants de Charcon. BASSIN DU CANAL.
En dehors du l'amane. Adresses ve commandes à C. Christian, Agent, Nicole House, Little Sussex Street, Otta 4

Ecole des Beaux Arts 44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa. Au-dessus du College de Musique Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les con-tributions sont de 85.00 par mols, pour le sours avancé, et de \$2.50 pour le cours démentaire.

élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux
décorateurs et aux ouvriers en général, \$1.0
par mois. Couture artistique, \$1.50 par mois.
S'adresser à ACHILLE FRÈCHETTE secorétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

DR. WASHINGTON Gradué en 1872, ATUniversité Victoris, aveo
honneurs, a subi anesi
les examens du Collège
des Docteurs et Chirurgiens, Ont.
Depuis 1880, a consacré tout son temps à
la Gorge et des Poamons. [La figure cijoint représente uis
Respirateur Poreux et le malade en train de
respirer.

Respirateur Poreux et le malacie en train de respirer.

Le Dr. Washington sera à Ottawa I 26, 27 Gotobre et 2 Novembre.

A Maxwille, Hôtel Windsor, le 31 Oct MALADISS TRAITESE.—Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Surdité provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Consomption, Perte de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou, Maladies Nasales, ou autre Obstruction du Nez enlevée. Bureau Principal, 78 rue McCaul, Toronto.

C. LEVEQUE. ENCANTEUR. Salle d'Encan: Marche By.

"Tabac Raby" TABAC CANADIEN.

EDOUARD CARRIERE,

145-Rue Rideau-145

OTTAWA.

METILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE